

Questions au Feuilleton

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, si la question n° 4814 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

[Français]

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que la question n° 4814 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LE GROUPE CONSULTATIF SUR LES ARTS DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Question n° 4814—**M. Mazankowski:**

1. Y a-t-il un Groupe consultatif sur les arts du Conseil des arts du Canada et, le cas échéant, a) qui en fait partie, b) quels sont (i) les antécédents ou l'expérience (ii) la durée du mandat de chaque membre, c) quelle rémunération les membres touchent-ils en traitement et frais de déplacement, par exemple, et dans chaque cas à ce jour, combien chaque membre a-t-il touché, d) quels autres fonds, s'il en est, le gouvernement fournit-il?

2. a) Quel est le mandat du Groupe, b) quelles questions a-t-il étudiées au cours de l'année financière 1982-1983, c) combien de fois s'est-il réuni et combien de fois doit-il le faire, d) quels rapports ou recommandations le Groupe a-t-il publiés au cours de l'année financière 1982-1983?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Smith: Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. Taylor: Madame le Président, j'invoque le Règlement. Je me demande si le député a eu l'immense bonheur d'obtenir une réponse à la question n° 2329 que j'ai déposée le 2 avril 1982.

M. Smith: Madame le Président, mon enthousiasme n'a pas fléchi. Je regrette de devoir dire au député que je n'ai pas encore reçu de réponse du ministre, mais je lui ai fait part de l'impatience du député.

[Français]

Mme le Président: Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents soient reportés.

[Français]

Mme le Président: Les avis de motions sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES**REMERCIEMENTS AUX PAGES**

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, j'invoque le Règlement et je suis sûr que tous les députés de la Chambre seront de mon avis. La plupart d'entre nous s'attendent à ce qu'aujourd'hui soit le dernier jour de session, du moins du semestre.

Au cours de cette session, nous avons pu compter, à la Chambre des communes, sur les services d'un certain nombre de jeunes qui ont fait bien plus que ce que l'on attendait d'eux. Ils nous ont rendu de bons services et ce, dans la bonne humeur. Ils nous ont supportés à des moments où nous étions moins que polis. Ils ont vu la Chambre fonctionner à son meilleur mais aussi à son pire. Il est juste de dire que ce groupe a bien représenté les autres jeunes Canadiens, tant vis-à-vis du public qui est venu suivre nos délibérations ici que des téléspectateurs à travers le pays.

C'est pourquoi, madame le Président...

[Français]

... au nom de tous les députés je veux remercier les pages pour leur bon travail.

[Traduction]

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, au nom de l'opposition officielle, je tiens à m'associer aux observations formulées par le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique. Nous remercions les pages qui sont présents pour le moment et leur demandons de transmettre nos remerciements à leurs collègues. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs entreprises futures.

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je partage les sentiments exprimés par les leaders parlementaires des deux partis d'opposition. Non seulement ces jeunes nous ont-ils offert un service amical et courtois, à la Chambre, mais, ce faisant, ils ont eu une chance exceptionnelle d'accroître leur instruction et de mieux comprendre que la plupart des autres Canadiens le fonctionnement du régime parlementaire.

Je me joins à mes collègues qui les ont déjà félicités pour leurs efforts, en leur souhaitant bonne chance pour l'été qui vient et dans la poursuite de leurs études ou de leur carrière future.